



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 04 DEC. 2018



Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP24-02/JM-rg

Objet: Question parlementaire N° 24 du 13 novembre 2018 de Madame la Députée Diane Aehm et de Monsieur le Député Laurent Mosar

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse
reprise sous rubrique.

à la question parlementaire

Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

**Réponse de M. le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider, à la question
parlementaire nr 24 du 13 novembre 2018 de Mme la Députée Diane Adehm
et de Monsieur le Député Laurent Mosar**

Suite aux informations obtenues de la part de POST Luxembourg, je peux vous donner les réponses suivantes aux questions posées :

L'établissement public POST Luxembourg a vendu ses 2.581.760 parts qu'elle détenait dans la société Eutelsat Communications S.A., société cotée en bourse. La vente s'est étalée sur plusieurs semaines durant les mois de novembre et décembre 2017 au prix de la cotation journalière.

De manière générale, les décisions d'investissement sont prises dans une logique purement stratégique et il n'y a pas de lien direct entre investissements et désinvestissements. Comme dans ce cas précis les revenus de la transaction de vente étaient du même ordre de grandeur que le prix d'acquisition des parts d'ENCEVO, les fonds disponibles ont été utilisés pour acquérir les parts détenues par ENGIE dans le groupe ENCEVO. POST Luxembourg est liée par un pacte d'actionnaires et n'est pas en droit de communiquer sur le montant de la transaction.

En ce qui concerne les investissements dans les sociétés JOIN, l'acquisition de 68,6% des actions de JOIN Infrastructure S.A. s'est faite sans apport en capital alors qu'en date du 29 juin 2016 il y a eu scission de JOIN Experience, dont POST Capital détenait à ce moment 68,6% du capital, en respectivement JOIN Experience S.A. et JOIN Infrastructure S.A.. Au 31 juillet 2018 POST Luxembourg a repris les parts restantes de JOIN Experience S.A. et de JOIN Infrastructure S.A. pour la valeur symbolique de 1 Euro.

L'acquisition de 100% du capital de JOIN Experience S.A. pour 13 MEUR par POST Capital couvrait aussi la filiale belge de JOIN, qui est une société fille à 100% de JOIN Experience S.A.

Etant donné que la filiale belge de JOIN va arrêter ses activités en fin de l'année 2018, elle a recherché et trouvé un repreneur pour sa clientèle. Le futur de la structure de JOIN Belgique sera décidé après la migration des clients.

Au 31 décembre 2016, le groupe POST détenait des avances à hauteur de 19,5 MEUR ainsi que des créances opérationnelles à hauteur de 6,6 MEUR envers JOIN Experience S.A. et JOIN Infrastructure S.A. Ces avances et créances n'ont pas été remboursées au groupe POST avant que POST n'acquiesce 100% du capital des sociétés et étaient la contrepartie pour la cession des parts restantes pour l'euro symbolique.

Les sociétés JOIN n'ont pas récemment fait l'objet d'une valorisation, mais dans le contexte de la définition d'une stratégie pour les années 2019 à 2023, POST Luxembourg est en train de réévaluer le potentiel des sociétés JOIN sur le marché ainsi que leur apport technique, organisationnel et financier pour le groupe POST. Le périmètre de cette évaluation stratégique ne se limite toutefois pas aux sociétés JOIN, mais s'étend sur l'ensemble des filiales du groupe POST Luxembourg engagées dans le domaine ICT.

Je tiens à rappeler que la loi du 10 août 1992 portant sur la création de l'entreprise des postes et télécommunications, telle qu'elle a été modifiée par la suite, stipule dans son article 7. (1) a. qu'il revient au Conseil d'administration de définir la stratégie de l'entreprise, sur proposition du directeur général, en ce compris la gestion de ses participations.

A l'heure actuelle 53 personnes sont employées par JOIN sous le statut de l'employé privé. A part un membre de la Direction, POST Luxembourg n'a pas affecté du personnel dans les sociétés JOIN.